

Programme 2020 d'Horizon 2020 :
Mobilisation des acteurs de la R&I,
des Points de contact nationaux
et des relais régionaux

Mercredi 19 juin 2019 de 9h30 à 16h
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation (MESRI)

Points de contact nationaux et des relais régionaux,
Mercredi 19 juin 2019

Le Plan d'action national d'Amélioration de la Participation Française aux dispositifs Européens de financement de la recherche et l'innovation (PAPFE)

***Inciter – Accompagner – Influencer
dès maintenant !***

Monica DIETL
MESRI/DGRI

Points de contact nationaux et des relais régionaux, Mercredi 19 juin 2019

Pourquoi un plan d'action?

Évaluation de politique publique, Rapport des Inspections :

"La participation française au programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation"

FÉVRIER 2016

Sacha **KALLENBACH**, Remi **TOUSSAIN**, Damien **VERHAEGHE**,
Emmanuel **GABLA**, Christian **MARGARIA**, Marie **MAGNIEN**

Points de contact nationaux et des relais régionaux, Mercredi 19 juin 2019

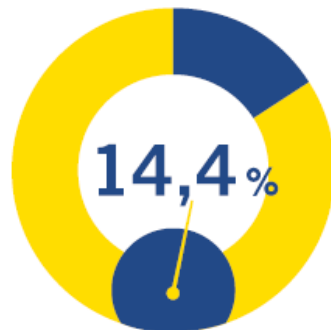
Le PCRI : une source de financement importante pour la France

LA FRANCE, 3^e BÉNÉFICIAIRE
D'HORIZON 2020

= 10,7 % du budget alloué par Horizon 2020



3,5 MDS € DE FINANCEMENTS
OBTENUS PAR LA FRANCE



TAUX DE SUCCÈS DANS LE FINANCEMENT
DES PROJETS FRANÇAIS.
C'EST LE TAUX LE PLUS ÉLEVÉ EN EUROPE

Pourquoi un plan d'action?

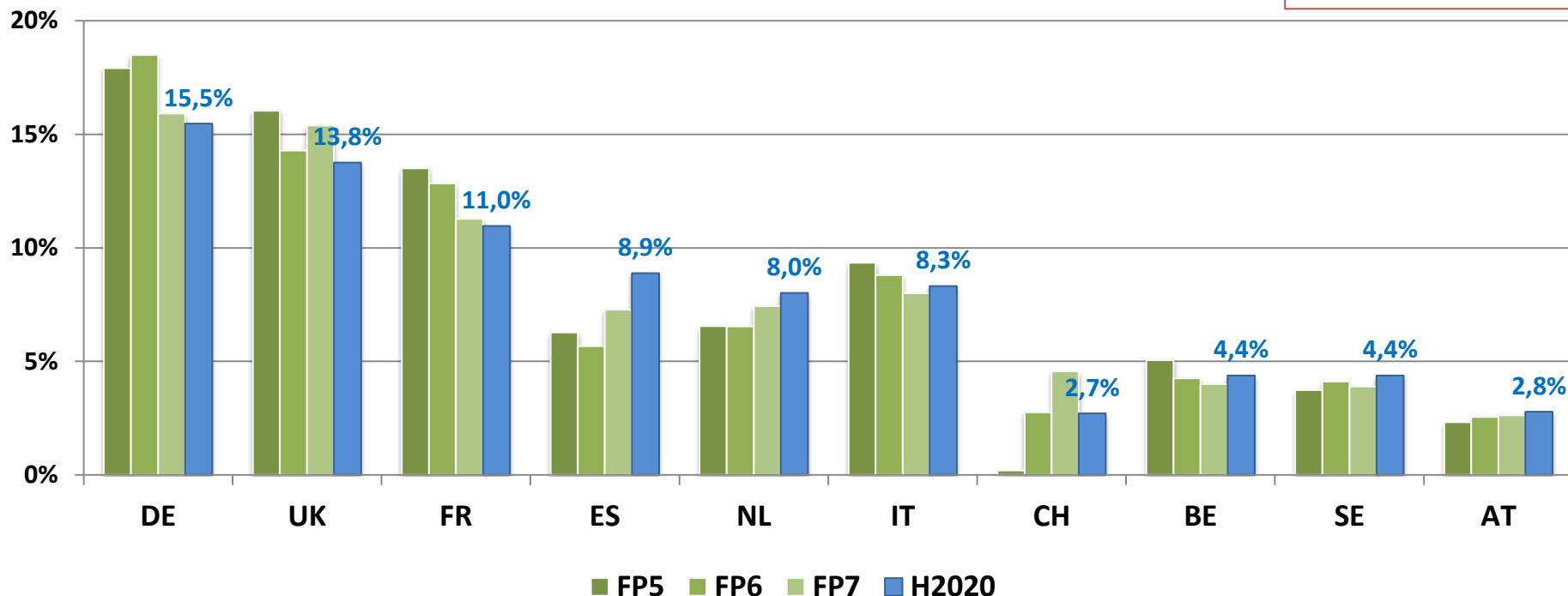
Une érosion de la participation française

Une concurrence entre les 10 premiers bénéficiaires

Evolution de la part des financements captés
par les principaux bénéficiaires

Top 10

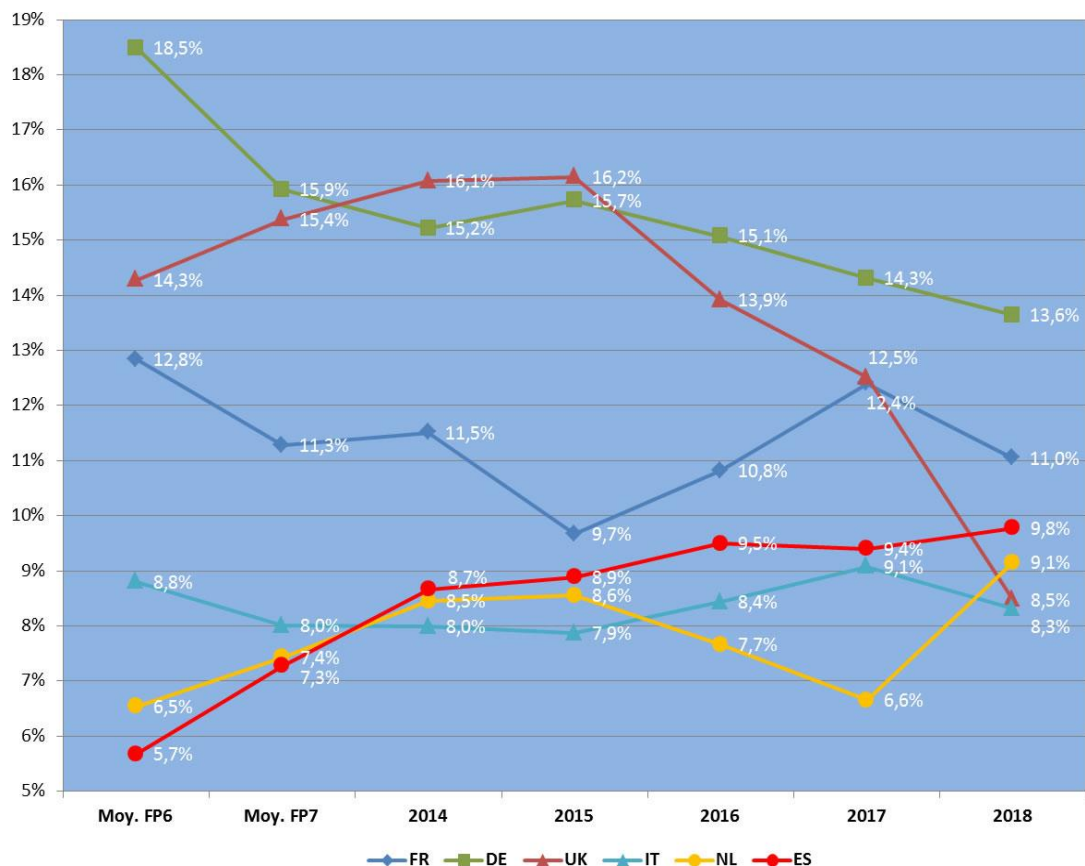
- FP5: 80,9%
- FP6: 80,3%
- FP7: 80,4%
- H2020: 79,6%



Pourquoi un plan d'action?

Evolution annuelle des financements obtenus

Situation de la France et des principaux pays bénéficiaires

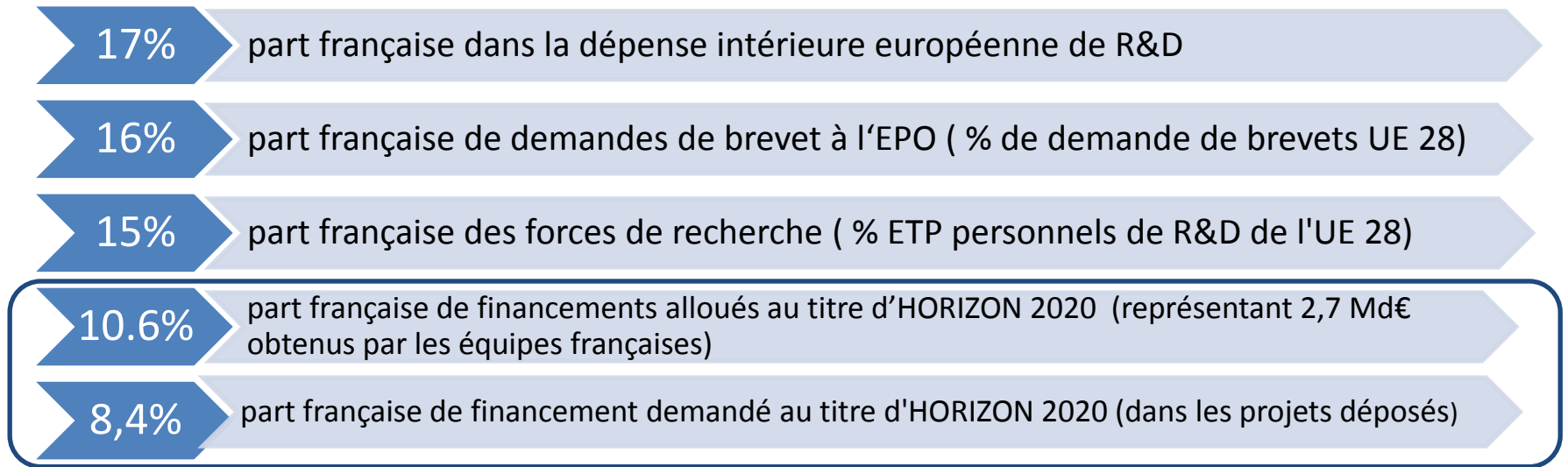


2018 : Données sur 77% du budget engagé

Pourquoi un plan d'action?

Potentiel de participation (1)

Participation H2020



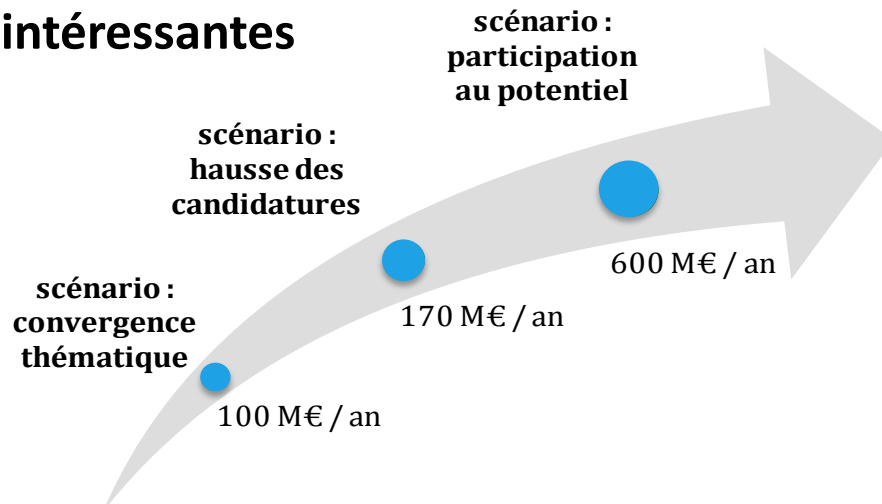
Pourquoi un plan d'action?

Potentiel de participation (2)

- Les besoins de financement de la communauté scientifique sont forts



- Or le PCRI offre des opportunités intéressantes



- Les bénéfices scientifiques et économiques sont également élevés

- Développement des réseaux de partenaires
- Accélération de l'activité et visibilité
- Augmentation forte et significative des publications à fort impact / lancement de nouveaux produits
- Gains en activités et en emploi à moyen et long terme

LE PLAN D'ACTION : INCITER • ACCOMPAGNER • INFLUENCER



INCITER

INCITER LES ACTEURS FRANÇAIS À PARTICIPER ET COORDONNER DES PROJETS EUROPÉENS, AVEC :

- Un cadre RH plus favorable, qui valorise les carrières européennes des chercheurs
- Des dispositifs financiers plus attractifs
- Une communication renforcée

ACCOMPAGNER

RESTRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS, AVEC :

- Une offre de service sur mesure, avec un réseau professionnalisé de **Points de Contact Nationaux**
- Une meilleure coordination avec les acteurs au niveau national, régional et local

INFLUENCER

RENFORCER LE POUVOIR D'INFLUENCE À BRUXELLES POUR QUE LES PROGRAMMES EUROPÉENS SOIENT ALIGNÉS AVEC LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Enjeu-clé du Plan d'action national:
renforcer la participation française au PCRI Maintenant !

Le plan d'action : les acteurs concernés

- MESRI : Ministère chef de file - DGRI
 - DAEI (+ réseau PCN)
 - SSRI
 - SITTAR
 - SPFCO
 - DGRH
- SGAE
- Autres ministères
 - MINECO, MTES, MEAE, MAA, MCTRCT, etc.
- Régions
- Agences:
 - ANR
 - Bpifrance
- Etablissements de l'ESR
 - Universités
 - Organismes
 - Ecoles
 - Conférences
- Autres acteurs de l'accompagnement
 - Pôles de compétitivité
 - EEN
 - Etc.

Axe 1 - Inciter davantage d'acteurs à participer au PCRI et à coordonner des projets (1)

M1 - Mettre en place un cadre RH favorable à la participation des chercheurs

- Guide de bonnes pratiques incitatives RH (aménagement du temps de travail, évolutions de carrière, valorisation via les régimes indemnitaires et autres dispositifs (MESRI, CNU , CoNRS et comité ad hoc d'évaluation des carrières, IUF, Ministères)

M2 - Mobiliser les acteurs via le dialogue contractuel

- **Objectif de renforcement** de la participation et coordination de projets lors du **renouvellement des Contrats d'Objectifs** et **lettres de mission** des responsables des **établissements d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI et autres Ministères)**
- Objectifs chiffrés de délivrance de soutien à l'accompagnement dans le comité d'innovation de Bpifrance, suivis trimestriellement (**DGE**)
- Le Plan Stratégique de Bpifrance pourrait également intégrer des objectifs d'incitation et d'accompagnement au dépôt de projets européens(DGE)

Axe 1 - Inciter davantage d'acteurs à participer au PCRI et à coordonner des projets (2)

M3 - Articuler les opportunités de financement pour rendre l'offre européenne plus attractive

- Favoriser le caractère incitatif au dépôt européen des dispositifs nationaux ou les différencier (MESRI et autres Ministères), par exemple:
 - Analyse des critères et procédures d'évaluation nationaux et mis en cohérence avec ceux du PCRI
 - Identification des voies d'amélioration de l'instrument MRSEI (ANR)
 - Reprise au niveau national ou régional des projets mono-bénéficiaires de l'instrument PME ayant obtenu le Sceau d'Excellence
 - Assurer la promotion, par des appels à projets bilatéraux ou multilatéraux à l'accès aux programmes communautaires
 - Mise en cohérence des stratégies en R&I et d'instruments au niveaux régional – national - européen

M4 - Mener des actions de communication ciblées et adaptées

- Développer une stratégie de communication sectorielle pour valoriser les succès de la France (MESRI, DGE, Ministères)
- Renforcer la visibilité du portail numérique d'information dédié aux aides à l'innovation, intégrant les dispositifs sectoriels, avec redirection depuis le site du MESRI, sur le site "aides-entreprises.fr"

Axe 2 - Restructurer l'accompagnement au niveau national, régional et local

Au niveau national

Offre de service renouvelée
des Points de Contact
Nationaux (webinaires,
formations, *brokerage*, etc.)

Un nouveau réseau PCN
pour HORIZON Europe (fin
2019)

Au niveau régional

Interactions avec les
DIRECCTE pour renforcer
leur implication dans le PCRI
(DGE)

Cartographie des dispositifs
régionaux incitatifs sur le
portail national (MESRI)

Dans le secteur
privé

Accompagnement des
entreprises dans PCRI parmi
les objectifs principaux de
Bpifrance

Ces objectifs chiffrés seront
suivis trimestriellement au
sein du comité d'innovation
de Bpifrance et pourraient
être inclus dans le plan
stratégique

Au niveau des sites

Poursuivre le dialogue
contractuel sur les aspects
de stratégie européenne
avec les acteurs du site

Intégrer de nouveaux
jalons au contrat de site des
prochaines vagues de
contractualisation

Axe 3 - Renforcer les capacités d'influence française sur le PCRI et la mise en œuvre

M9 - Garantir une présence d'Experts Nationaux Détachés français forte au sein des instances communautaires

- GCTE annuel à Bruxelles
- Créer une section RH européenne dédiée sur le site Horizon 2020 pour relayer les postes d'END
- Stage de 3 semaines dans un service dédié à l'Europe de leur Ministère de tutelle avant leur départ

M10 - Développer une plateforme de services nationale à Bruxelles

- Augmenter la visibilité française à travers l'organisation d'évènements à portée européenne
- Développer les plateformes de services sur place (veille, aide à la recherche de partenaires, etc.) portées par les structures présentes à Bruxelles (CLORA, CNRS, représentations des régions, etc.)

M11 - Placer des chercheurs, industriels et acteurs de la recherche et de l'innovation français dans les groupes d'experts de la Commission

- Nouvelle plaquette et webinaire sur la fonction d'expert-évaluateur (MESRI)
- Cartographie des groupes d'influence thématiques de la Commission par les Groupes Thématiques Nationaux (GTN)

M12 et 13 - Influencer la préparation des textes européens de manière informelle et formelle en comité de programme

- Repenser la remontée d'informations vers les comités de programme en renouvelant les GTN dans leur composition, représentation et fonctionnement
- Demander à chaque comité stratégique de filière de définir clairement une stratégie de recherche nationale, en lien avec l'Europe.

M14 – Pilotage et suivie de la mise en œuvre

Mesure transversale

- Un comité de pilotage sera mise en place ; un **Coordonnateur** sera nommé au **MESRI**, chef de file du PAPFE
- Composé de **représentants des directions générales des ministères représentés au ComOp**, DG Trésor, DG Budget, du SGAE, du CNRS, de la CPU, de l'Association des Pôles de compétitivité et de Régions de France ;
- Ce comité de pilotage **se réunira tous les 6 mois et rendra compte au ComOp** des avancées de ce plan d'action, sur la base d'un tableau de suivi fourni par le MESRI
- Le Forum Horizon Europe (05/12/18) avait mis en lumière les avancées du Plan d'Action, fin 2019 nouveau état de lieu

Le plan d'action : zoom sur trois mesures

Le texte intégral du plan d'action

- **Mesure 5** - Un réseau national structuré et cohérent, professionnalisé et plus efficace
- **Mesure 6** - Affirmer le rôle des Régions comme échelon-clé des structures institutionnelles de la coordination des acteurs de la R&I
- **Mesure 8** - Structurer au niveau des sites l'accompagnement à la participation et la coordination de projets